



AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES

Mise en concurrence pour la délivrance d’emplacement sur le domaine public :

Ville du Port

25 au 26 juillet 2025

« Jazz dann Port »

La commune de Le Port dans le cadre du festival « Jazz dann Port », organisé par l’association Réunion Culture, souhaite accueillir des exposants ayant une activité commerciale sous format itinérant dans le domaine des articles festifs et alimentaire :

- **la cuisine rapide** pouvant proposer notamment les produits suivants : sandwichs – hamburgers – pâtes – hot dogs – wraps – pizzas – frites – crêpes – salades.
- **la cuisine à base de recettes sucrées** pouvant proposer notamment les produits suivants : crêpes – gaufres – churros – barbe à papa – glaces artisanales.

A cette occasion, la Commune délivrera des autorisations temporaires d’occupation du domaine public. Le nombre de places est de 10 exposants.

Le présent avis vise à recueillir les candidatures des exposants.

Conditions de la mise à disposition

- respecter des normes en vigueur concernant le matériel et les marchandises vendues ;
- respecter l’arrêté NOR: AGRG0927709A du 21 décembre 2009 indiquant les températures de conservation des produits périssables ;
- se conformer à la réglementation du Code du travail, du Code du commerce et du Code de la consommation ;
- respecter les jours et horaires autorisés à respecter strictement ;
- Interdiction de vente de boissons alcoolisées ;

Documents à fournir

- un courrier manifestant l’intérêt du candidat à présenter une offre, dans lequel figureront notamment toutes ses coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone fixe et portable, adresse mail) et portant une mention certifiant que tous les renseignements fournis sont exacts ;
- certificat et attestation de formation répondant aux normes d’hygiène et de sécurité ;
- le dernier contrôle d’hygiène en date (si disponible) ;
- un extrait k-bis du Registre du Commerce et des Sociétés ou un extrait D1 de la Chambre des Métiers et de l’Artisanat ou un répertoire sirène, en cours de validité de moins de 3 mois ;
- une carte d’activité ambulante ;
- un justificatif de domicile ;
- une attestation d’assurance en responsabilité civile

Dates de l'animation-vente

25 et 26 juillet 2025

Arrivée des exposants les 25 et 26 juillet 2025 : 8h00 à 10h

Démarrage de la vente à 16h

Fin de la vente à 23h30

Evacuation le 27 juillet à 1h

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 27 juin 2025 à 12h

Procédure

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par mail à :

reglementation@ville-port.re

Les réponses seront communiquées aux postulants à partir du 4 juillet 2025 par courriel